



# APPEL À VOTER NOUVEAU FRONT POPULAIRE



## INDÉPENDANT, MAIS PAS NEUTRE !

*La dissolution de l'Assemblée nationale décidée par le Président de la République plonge le pays dans une campagne éclair pour les élections législatives, empêchant le temps du débat.*

**La casse de notre statut, la casse du service public, les budgets d'austérité, les privations de libertés ont préparé le pays au pire.**

La dédramatisation de l'extrême-droite et la banalisation des propos racistes, orchestrées par les hautes sphères du pouvoir et relayée par les multimilliardaires détenteurs des médias, s'accompagnent d'une diabolisation accélérée du camp de la résistance et du progrès social.

Nous entendons retentir la petite musique des années 30 «plutôt Hitler que le Front Populaire».

**A LA LECTURE DES PROGRAMMES, LA CGT DES PERSONNELS DE LA RÉGION PACA PREND UNE POSITION CLAIRE :**

→ Le vote pour le rassemblement national et tous les partis d'extrême-droite ne représente pas une alternative aux politiques anti-sociales de Macron et de ses prédécesseurs. **L'extrême-droite est l'aggravation du programme d'Emmanuel Macron, plus violent et enrobé de racisme institutionnalisé.**

→ **Le Nouveau Front Populaire constitue un socle de départ pour gagner le progrès social.**

Il est de notre responsabilité de syndicalistes d'imposer une véritable **rupture** avec les politiques à l'œuvre jusqu'à maintenant, sans chèque en blanc, et en maintenant la pression par nos luttes et mobilisations.

## FONCTIONNAIRES, DÉFENDONS LE SERVICE PUBLIC, REMPART AU DÉSASTRE LIBÉRAL ET FASCISTE !

**Le service public pour toutes et tous s'oppose à la logique de préférence nationale** et de toutes formes de discriminations qui guideraient les politiques publiques.

La menace et les attaques sur le statut des fonctionnaires vont s'accroître avec brutalité si nous laissons l'extrême-droite arriver au pouvoir.

**Pèse sur nous, le retour du devoir d'allégeance du fonctionnaire au pouvoir politique** — y compris dans sa vie privée —, autorisant le licenciement arbitraire des fonctionnaires sans aucun recours.

Pas plus tard que ce mardi 25 juin, un député du RN affirmait à la télévision que les fonctionnaires

signataires de la tribune lancée par les cadres de l'éducation nationale contre le Rassemblement National «feront l'objet de sanction en cas de victoire du RN».

**Les attaques contre le droit de grève pour les salariés, et l'interdiction du droit de grève pour les fonctionnaires**, marquent une volonté affichée d'empêcher les agents de revendiquer, de défendre leurs droits et de défendre leurs missions de service public.

En tant qu'agents publics, nous sommes porteurs et porteuses d'une conception de la fonction publique territoriale au service de l'intérêt général et de l'utilité sociale.

**En tant qu'agents publics nous prenons nos responsabilités dans la défense des principes fondateurs du service public et le refus de la mise en œuvre de politiques discriminatoires, racistes, xénophobes.**

**IMPOSONS LE PROGRÈS SOCIAL  
PAR NOS LUTTES ET PAR NOS VOTES  
NOUVEAU FRONT POPULAIRE  
LES 30 JUIN ET 7 JUILLET**